



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 006, Mars 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études hispaniques

1. **La pragmatique en la enseñanza del ELE/ L2:
aproximación a algunos manuales diseñados y usados en Camerún y España**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA 1-19

Lettres Modernes

2. **Problématique de l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*
de William Aristide Nassidia Combarry**
Tilado Jérôme NATAMA..... 20-36
3. **La masculinisation de l'esprit féminin :
réalisme ou surréalisme dans *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir**
Vincent NAINDOUBA & Serge Simplicie NSANA..... 37-50
4. ***Le roi de Kahel* de Tierno Monénembo : un roman historique à tonalité épique**
Komi Seexonam AMEWU..... 51-72
5. **Dynamique des langues et politique éducative au Mali**
Ousmane Ag NAMOYE & Aldiouma KODIO, 73-88

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

6. **Description morphosyntaxique de l'adverbe du marka**
DAO Nébremy 89-107
7. **Cadre stratégique pour la refondation au Mali :
reconstruction et déconstruction d'une communication**
Adama KODJO..... 108-124

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

8. **Protection des sites archéologiques au Burkina Faso :
le cas du chantier école de Wargoandga**
Lassina SIMPORÉ & Fonyama Elise THIOMBIANO, épouse ILBOUDO 125-138

Histoire

9. **Coopération néerlandaise et développement socioéconomique
du Burkina Faso : cas du PDI/Z (1983-2006)**
Sébastien GUIPO..... 139-155
10. **Le contrôle de la production d'huile par le monopole d'état dans
l'Égypte antique sous domination gréco-romaine**
YAPI Fulgence Thierry 156-167
11. **Eschine et la paix à Athènes au ive siècle avant Jésus-Christ :
dialogue et négociations avec le royaume de Macédoine**
OULAI Fabrice & DAGO Thomas DADIE..... 168-180

- 12. Crises de succession au *Moogo*, de 1897 à 1983 :
cas du *Konkiistēnga* et *Tema***
François RIBOU..... 181-199
- 13. L'art plastique contemporain burkinabè sous l'influence de l'école
des *Avant-gardes* : analyse de quelques productions d'artistes**
Boukary DABAL & KY Jean Célestin..... 200-218
- 14. Les relations controversées entre les musulmans et l'administration
française dans la région de Grand-Bassam (1922-1949)**
Amon Jean-Paul ASSI,..... 219-236
- Géographie**
- 15. Des classes sous paillotes pour étendre l'accès à l'éducation
en milieu rural burkinabè**
Issiaka OUEDRAOGO, Goama NAKOULMA & Aude NIKIEMA 237-254
- 16. Impact des mesures barrières du covid-19 sur les revenus agricoles
des paysans dans la sous-préfecture de Lakota**
Jean-François Aristide GBODJE..... 255-271
- 17. Analyse de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol
dans la commune de Niakhar (Fatick, Sénégal) entre 2000 et 2022,
à travers des outils de la télédétection**
Ibrahima DIOUF & Mohamed Lamine NDAO 272-290
- 18. Variabilité climatique dans la Province du Mouhoun
au Burkina Faso de 1991-2021**
Amadou ZAN, Abdoul-Azize SAMPEBGO & Joachim BONKOUNGOU..... 291-302
- 19. Impacts des stations de lavage de véhicules sur l'environnement
et la santé à Korhogo**
DIOMANDE Gondo, Lacina Adama FOFANA & SORO Nambé Arouna..... 303-320
- 20. Exploitation agricole et dégradation forestière dans le département
de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Mathieu Jonasse AFFRO, Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN,
Nambegué SORO & Kouamé Felix KOUADIO..... 321-337
- 21. Disparités spatio-temporelles des formations sanitaires publiques
À Brazzaville en république du Congo**
Berchmans Giraldo Audron & Clotaire Claver Okouya..... 338-356
- 22. Recourir aux soins traditionnels à Ouagadougou :
une question de distance ?**
Sidbéniwendé Esaïe Yanogo 357-371
- 23. Des initiatives comportementales pour une gestion organisée
des déchets en commune V de Bamako (Mali)**
Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY & drissa KELLY 372-386

Philosophie

- 24. Ce que la paix veut dire chez Nietzsche**
Ndéné MBODJI 387-398
- 25. Vers un auto-impérialisme du développement durable :
une analyse bioéconomique de la crise environnementale**
ABLO Ange & OUATTARA Attchoumounan Paulin 399-417
- 26. Platon, Abû Nasr al-Fârâbî et Rousseau :
à propos de l'éducation. Enjeux de la réflexion pour Afrique**
Pamphile BIYOGHE & Alain BOULINGUI MOUSSAVOU 418-429

Anthropologie et sociologie

- 27. Les facteurs explicatifs du retour à la défécation à l'air libre
dans la commune de Karimama au Nord-Bénin**
Soulé EL HADJ IMOROU..... 430-443
- 28. Crise sécuritaire, écoles bilingues et irrédentisme linguistique
au Burkina Faso**
Zomenassir Armand BATIONO..... 444-457
- 29. Pratiques potières dans le District de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire**
Dja Flore KOUASSI-LAGO, Drissa DIARRASSOUBA Bintou TIOTE,
Saran CISSOKO COULIBALY & Lacina COULIBALY 458-475
- 30. Perceptions du VIH et non-observance au traitement antirétroviral
chez les personnes vivant avec le VIH suivies à l'hôpital de jour
du CHU de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Yéchinmèdjo SORO..... 476-488
- 31. Perceptions sociales de la gravité de l'ulcère de Buruli chez les
communautés Baoulé et Bété de Taabo, Djébonoua et Daloa (Côte d'Ivoire)**
Navouon FANNY & Koffi Dermane KOUAKOU..... 489-502
- 32. Analyse des tendances lourdes à l'objectivation du projet
de gestion durable des mangroves à Ouidah au Bénin**
Appolinaire D. GNANVI 503-519
- 33. Structures publiques et privées dans la lutte contre
le VIH/sida à Bouaké : ambivalences et logiques**
Affoua Toutouwa Marie ADOU, Dimi Théodore DOUDOU,
Zié Adama OUATTARA & Lorraine Nadia KOUADIO..... 520-543

Science de l'éducation

- 34. Les difficultés de l'expression orale des étudiants arabophones libyens,
cas des étudiants du département de français de Waddan**
Fodé Baba KEITA..... 544-557

Sciences juridiques et politiques

- 35. An assessment of the challenges of representation
of Cameroonian women in politics**
Stanley Chung DINSI..... 558-575



Analyse des tendances lourdes à l'objectivation du projet de gestion durable des mangroves à Ouidah au Bénin

Appolinaire D. GNANVI

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Département de Sociologie-Anthropologie (DS-A)

gnanviappolinaire@yahoo.fr

République du Bénin

Résumé

Les écosystèmes de mangrove du site Ramsar 1017 sont confrontés à plusieurs menaces d'origine anthropique. Malgré les efforts du gouvernement du Bénin pour la protection des mangroves dans le cadre de la valorisation du cordon du littoral, les résultats sont peu probants. Cette recherche, s'inscrit dans la socio-anthropologie de l'environnement. Elle s'appuie sur la théorie de la contingence comme paradigme explicatif des tendances lourdes à l'objectivation du projet de gestion durable des mangroves. La méthodologie adoptée est mixte et repose sur la recherche documentaire et des entretiens exploratoires. Les observations directes concernent la saisonnalité des comportements et des activités des populations riveraines autour des mangroves. Au total, quarante-trois (43) acteurs regroupés en trois catégories identifiées par la technique du choix raisonné et de boule de neige ont été interrogés sur les pratiques économiques et sociales des populations. Le diagnostic de situation est fait à partir de l'outil SWOT. Les résultats obtenus ont permis de dégager les freins inhérents à la mise en œuvre du projet. Ils sont classés selon les domaines de l'ESPECT-GENRE et positionnent les biais procéduraux comme facteurs externes justificatifs de l'absence de participation des acteurs clés aux différentes étapes du projet.

Mots clés : tendances lourdes, objectivation du projet, gestion durable des mangroves, Ouidah.

Analysis of major trends towards the objectification of the sustainable mangrove management project in Ouidah

Abstract

The mangrove ecosystems of Ramsar site 1017 face several threats of anthropogenic origin. Despite the efforts of the government of Benin to protect mangroves as part of the development of the coastal strip, the results are inconclusive. This research is part of the socio-anthropology of the environment. It relies on the theory of contingency as an explanatory paradigm of the strong tendencies towards the objectification of the sustainable mangrove management project. The methodology adopted is mixed and based on documentary research and exploratory interviews. Direct observations concern the seasonality of the behaviors and activities of local populations around the mangroves. In total, forty-three (43) actors grouped into three categories identified by the reasoned choice and snowball technique were questioned about the economic and social practices of the populations. The situation diagnosis is made using the SWOT tool. The results obtained made it possible to remove the obstacles inherent to the implementation of the project. They are classified according to the areas of GENDER-ESPECT and position procedural biases as external factors justifying the absence of participation of key actors at the different stages of the project.



Keywords: major trends, objectification of the project, sustainable management of mangroves, Ouidah.

Introduction

Au Bénin, les écosystèmes de mangroves sont répandus le long de la côte ouest. Ces écosystèmes jouent de multiples rôles. Selon B. Sinsin, et *al.* (2021 : 19) « Ecosystèmes spéciaux, les mangroves le sont car étant parmi les plus fragiles et les plus importants écosystèmes forestiers tropicaux qui fournissent plusieurs ressources et services essentiels et qui jouent un grand rôle dans la résilience des écosystèmes aquatiques et côtiers ». Ils assurent la protection des littoraux, notamment en servant de barrières contre l'érosion, ou bien encore en étant à la base du cycle des nutriments en milieu côtier. Ils participent à la durabilité de la pêche, à travers notamment ces nutriments organiques et les zones de frayères qu'ils abritent. Ils représentent aussi des puits de carbone aux atouts multiples, un réservoir de stockage de déchet et d'absorption de dioxyde de carbone grâce à ses racines. (C. Nchoutpouen, et *al.*, 2017 : 1).

Il convient de retenir que les mangroves constituent un outil pour atteindre les objectifs de la convention sur la diversité biologique et les objectifs du millénaire pour le développement. Mais, ces aires protégées ne sont pas à l'abri de la dégradation de leurs ressources naturelles (J. Poisson. 2009 :1). En effet, elles disposent de nombreuses potentialités animalières, économiques, socioculturelles et environnementales (UICN. 2008 : 24). C'est ce qui justifie les pressions anthropiques relatives à la coupe des palétuviers, aux prélèvements de produits forestiers ligneux et non ligneux, etc., qui compromettent la diversité biologique qu'elles renferment (OIPR, 2018 : 4). Dans cette perspective, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) signale le risque de disparition de soixante-dix pour cent (70%) des ressources de mangroves si rien n'est fait.

Malgré les efforts du gouvernement du Bénin et la communauté internationale en faveur de la restauration, la conservation de la mangrove et pour la valorisation du cordon du littoral, l'interdiction de la coupe des palétuviers en respect à la loi forestière et les sensibilisations, l'on note une réticence des populations. Cette réticence compromet les fonctions fondamentales dans les régulations écologiques (biodiversité) et climatiques (séquestration et le stockage de carbone).

Le problème qui se dégage de ce qui précède est que les relations économiques sociales qu'entretiennent les populations locales avec ces mangroves devraient engager les responsables des collectivités territoriales concernés dans la gestion de cet écosystème. Mais, l'on constate

que : « parmi les différentes institutions pouvant réglementer la gestion des mangroves, seules les autorités traditionnelles paraissent être les plus efficaces quant à la gestion des mangroves. Par conséquent, les populations s'identifient plus aux autorités traditionnelles et préfèrent respecter leurs décisions » (N. Zakari et *al.*, 2016 : 25). Or, les mangroves du site RAMSAR 1017 constituent une ressource indispensable pour les populations vivant le long des cours d'eau et de la côte. Elles servent également dans l'amélioration et la diversification des revenus des populations riveraines par l'exploitation de nombreuses espèces de poissons, de mollusques et de crustacées qui s'y trouvent, la perpétuation de certains organismes aquatiques et des oiseaux migrateurs. » (S. Nakouzi et *al.*, 2018 : 1). La question principale que pose cette recherche est la suivante : Quels sont les freins à l'objectivation du projet de gestion durable des mangroves à Ouidah ?

Cette recherche vise à explorer les freins à la mise en œuvre du projet de gestion durable des mangroves dans la commune de Ouidah. À partir d'un diagnostic de situation, il s'agit spécifiquement, de mettre en évidence les facteurs affectant le démarrage du projet.

1. Matériels et méthode

1.1. Situation géographique Ouidah

La Commune de Ouidah occupe une superficie de 364 km². Située entre 2° et 2°15 de latitude Est et, 6°15 et 6°30, dans le Département de l'Atlantique, elle est limitée au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la Commune d'Abomey-Calavi, à l'Ouest par la Commune de Grand-Popo et au Nord par les Communes de Kpomassè et Tori-Bossito. Ecologiquement, la Commune de Ouidah appartient à l'ensemble géographique appelé « Zone humide » donc du complexe sud-ouest des sites Ramsar 1017. Le climat est soudano-guinéen dans la commune et caractérisée par deux saisons de pluie alternées de deux saisons sèches à durée inégale. La hauteur de précipitation de l'année varie entre 950 et 1150 mm. Mais, elle est plus importante à l'Est qu'à l'Ouest. La température moyenne est de 27°C, variant de 24° à 30°C en saison des pluies et de 23° à 33°C en saisons sèches. Il est distingué, du Sud au Nord, deux grands blocs pédologiques. Il s'agit des sols de type sablonneux et les sols de type ferrallitique.

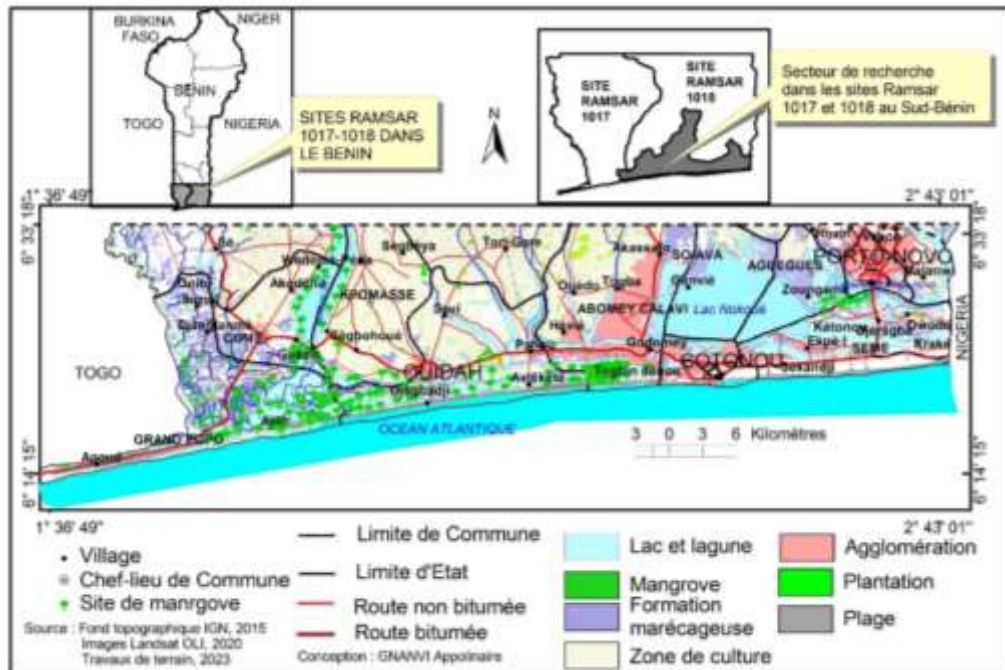
Le réseau hydrographique est essentiellement caractérisé par un système lacustre et lagunaire dont les principaux plans d'eau sont : les lagunes de Djessin, Donmè, et le lac Toho. Ils sont nourris par les fleuves du bassin du sud-ouest, notamment le fleuve Kouffo et le fleuve Mono. Ils sont généralement très encombrés et leur production halieutique est en baisse à cause de la surexploitation anarchique et intensive par les populations riveraines. La cocoteraie reste le type

de végétation du cordon littoral. Les formations naturelles sont la savane herbeuse, les prairies et les formations marécageuses à *Raphia gigantea*, les mangroves.

1.2. Situation démographique de la commune de Ouidah

Les projections du RGPH 4 montrent que la population de Ouidah est passée de 179 954 habitants en 2020 à 187 395 habitants en 2023. Cette croissance démographique soutenue observée au niveau de la commune de Ouidah est due à la forte poussée démographique de Pahou qui est devenue l'une des « cités-dortoirs » des actifs occupés de la ville de Cotonou. Les groupes socio-culturels de la commune sont : Fon et apparentés 69,8%, Adja et apparentés 16,5%, Yoruba et apparentés 9,0%, Bariba 0,5%, Dendi 0,3%. Les Fon et apparentés sont majoritaires dans tous les arrondissements. Il s'agit essentiellement des Fon, des Aïzo, des Xwéda, des Afro-brésiliens et des métisses. La répartition des religions se présente ainsi qu'il suit : Traditionnelle (46,7%), Catholicisme (41,2%), musulmane (3,6%), Protestantisme (1,0%), autres (7,5%). Du fait de la dégradation de l'écosystème et de l'aggravation du phénomène de l'érosion côtière, les carrières d'exploitation du sable marin ont été fermées sur décision du Conseil Communal depuis le 18 avril 2003. Seules les carrières de terre jaune sont encore exploitées. L'exploitation non - rationnelle des carrières de terre jaune génère aussi de graves problèmes environnementaux. Ouidah compte aussi un système lacustre et lagunaire dont les principaux plans d'eau sont : Djessin et Domè, la lagune de Djègbadji et le lac Toho. La coupe de bois dans les mangroves a provoqué une dégradation de cet écosystème. Ces bois sont coupés pour créer des voies navigables pour les pirogues qui desservent les villages lacustres de la commune ou en raison de certaines pratiques de pêche. Ces bois sont également très utilisés par les femmes mareyeuses dans la fabrication du sel. La restauration de la couverture végétale des écosystèmes de mangroves demeure une nécessité comme l'illustre la figure ci-dessous :

Figure 1 : Situation géographique de Ouidah par rapport aux autres villes du Bénin et répartition spatio-temporelle des différentes unités d'occupation



Source : Gnanvi A. 2023, travaux de terrain, 2023

1.3. Approche méthodologique

Cette recherche sur les dynamiques socio communautaires autour de la gestion durable des mangroves à Ouidah est de nature mixte. Elle combine les données tant qualitatives que quantitatives sur les activités économiques et sociales des populations riveraines, sur les perceptions des acteurs riverains, sur la collaboration entre pouvoir public local et celui traditionnel dans la gouvernance des mangroves. Les données collectées sont en rapport avec les sentiments d'inclusion et/ou d'exclusion des acteurs riverains relativement à la gouvernance en ce qui concerne surtout les bénéfices ou dons provenant directement des mangroves ou des structures exogènes (ONG et structures déconcentrées de l'Etat).

1.4. Groupes cibles et échantillonnage

La recherche exploratoire a permis d'opter pour différentes catégories d'informateurs et de considérer un certain nombre d'acteurs au sein de chaque catégorie. Trois (03) catégories d'acteurs ont été identifiés pour la collecte des données empiriques. Il s'agit des femmes qui sont les principaux utilisateurs de bois de chauffe pour la production du sel, des acteurs du pouvoir traditionnel, des acteurs de l'administration publique.

▪ Echantillonnage

L'échantillonnage a été possible grâce à deux techniques celle du choix raisonné et celle de la boule de neige. En effet, l'option pour le choix raisonné réside dans l'idée de trouver les

informations relatives aux relations que le pouvoir public local entretient avec le pouvoir traditionnel auprès des personnes ressources des deux niveaux de gouvernance des mangroves. Ainsi deux (02) conseillers locaux ont été identifiés parmi les acteurs de l'administration publique locale à cause de l'ancienneté et des événements relatifs aux mangroves dont ils sont témoins. Ensuite, quatre (04) acteurs du pouvoir endogène sont sélectionnés car, ils font partie des plus hauts dignitaires et les non-instruits ne pouvant pas négocier directement avec les acteurs étatiques. Par cette même technique, six (06) pêcheurs et cinq (05) habitants de la plage ont été identifiés. Le choix de la technique de boule de neige se fonde sur l'identification des usagers de la ressource. En raison de l'interdiction de l'exploitation de la mangrove, il est difficile de retrouver directement les usagers fréquents ou habituels et ceux qui, malgré l'interdiction continuent d'y accéder pour l'exploiter. Vingt-six (26) femmes productrices de sel ont pu être identifiées. Parmi elles, certaines ont été arrêtées par la police en janvier 2018 car elles ont été surprises en pleine action de coupe de bois de palétuviers. A cause de cet événement et de l'interdiction, beaucoup ont cessé les activités de saliculture. Il faudra donc les identifier les unes par les autres. Le tableau suivant résume la taille des échantillons.

Tableau 1 : Taille de l'échantillon

Acteurs ciblés		Taille	Taille totale
Usagers	Pêcheurs	06	43
	Salicultrices	26	
	Résidents de la plage	05	
Acteurs étatiques (conseillers locaux)		02	
Acteurs du pouvoir endogènes (dignitaires zangbéto)		04	

Source : Gnanvi A. 2023, travaux de terrain, 2023

1.5. Collecte et traitement de données

La collecte des données sur les dynamiques socio communautaires autour de la gestion des mangroves comme éléments de promotion de l'écotourisme repose avant tout sur la recherche documentaire. Il s'agit des lectures qui ont conduit par la suite à des entretiens exploratoires. « Les entretiens exploratoires complètent utilement les lectures. Ils permettent au chercheur de prendre conscience d'aspects de la question auxquels sa propre expérience et ses seules lectures ne l'auraient pas rendu sensible » (L. V. Campenhoudt et *al.*, 2017 :103). Ces entretiens concernent les personnes ressources, les experts ayant une connaissance précise sur la thématique en étude. Les informations recueillies ont orienté la recherche vers d'autres sources de lecture pour compléter ces entretiens. La question de recherche a servi de fil conducteur pour l'élaboration des outils de collecte de données. Il s'agit des questionnaires et du guide d'entretien. Les questionnaires ont été élaborés en fonction des variables susceptibles de

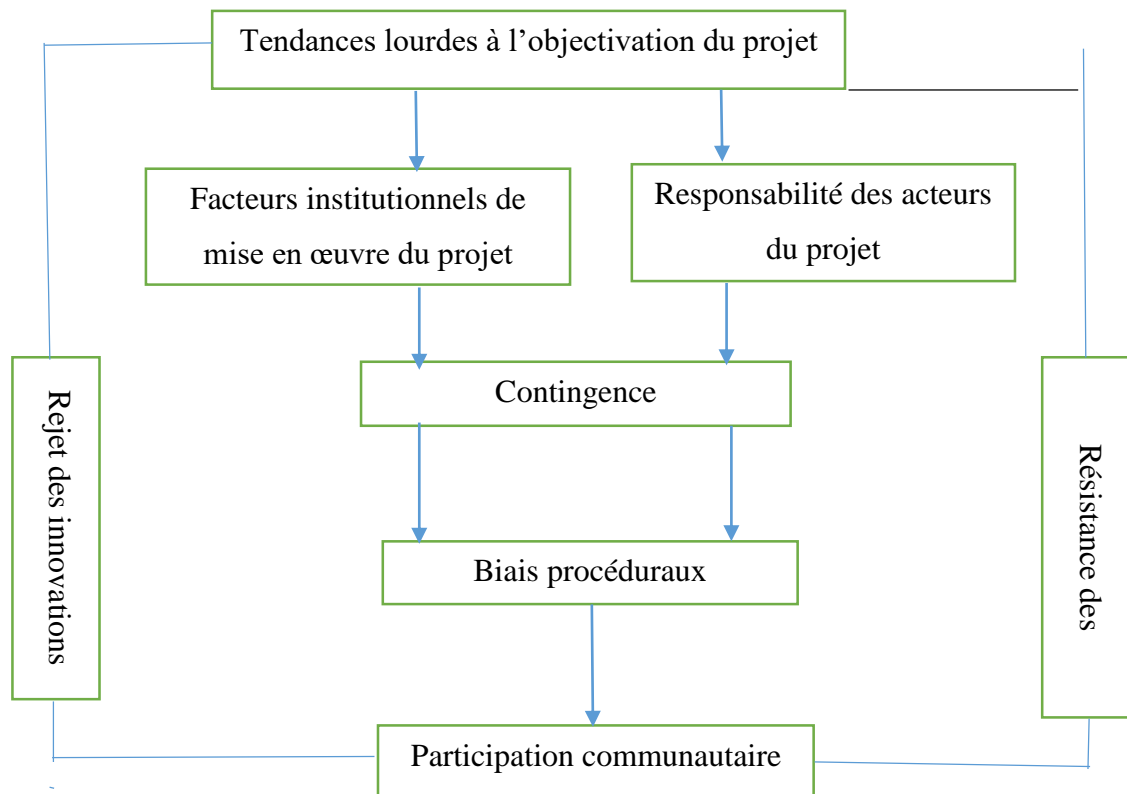


répondre à la question de recherche. Le guide d'entretien quant à lui a permis d'organiser les différents thématiques qui se dégagent de la problématique. Il a permis de collecter les informations auprès des élus locaux, des agents techniques des mairies et des associations de développement communautaires. Le logiciel SPSS dont le sigle anglais signifie « Statistique Package for the Social Sciences » a servi pour le traitement et l'analyse des données statistiques recueillies auprès des habitants de la ville. L'utilisation de ce logiciel a accéléré l'obtention des résultats tout en réduisant de façon significative les risques d'erreurs qui pourraient résulter du traitement manuel. Enfin, le traitement et l'analyse des données regroupent Quatre (04) différentes phases : le codage, la saisie, l'apurement et la tabulation. De plus, le traitement des données a nécessité la description et la préparation des données ; l'analyse des relations entre les variables ; la comparaison des résultats obtenus avec les résultats attendus.

1.6. Modèle d'analyse

La théorie de la contingence postule que les cercles humains, mieux les organisations humaines et les différents styles de leadership qui y sont associés sont influencés par l'environnement tant sociologique qu'anthropologique (J.M. Plane, 2015 : 73). Il recouvre les domaines économique, social, politique, environnemental, culturel et technologique, sans oublier le genre. Ces domaines ne sont que des paliers en profondeur du développement. On en distingue une plurivocité de facteurs qui influencent les organisations et le leadership selon l'école de la contingence. Celle-ci (la contingence) étant définie comme une situation spécifique et évolutive qui conduit à rejeter des prescriptions uniques et standardisées (J.M. Plane, 2015 : 98). Ici, les facteurs d'ordre institutionnel, les acteurs du projet et leur responsabilité renvoient à cette théorie comme paradigme explicatif des tendances lourdes à l'objectivation du projet de gestion durable des mangroves. On en déduit le cadre théorique suivant :

Figure 2 : Schéma récapitulatif du cadre théorique



Source : Gnanvi A. 2023, travaux de terrain

Les tendances lourdes à l'objectivation du projet renvoient à la fois aux facteurs institutionnels de sa mise en œuvre et aux responsabilités des acteurs du projet. Ces deux paramètres créent la contingence comme paradigme explicatif de biais procéduraux qui interpellent la participation des parties prenantes. L'absence de cette participation conduit à la résistance des bénéficiaires et au rejet des innovations.

2. Résultats de la recherche

2.1. Situation du projet : mise en œuvre du projet de Gestion Durable de la Mangrove dans la commune de Ouidah.

La forêt de mangrove de la commune Ouidah couvre les Arrondissements d'Avlékété, Djègbadji et de Houakpè-daho. Il s'agit d'une aire de formation forestière à palétuviers, d'une forme mosaïque, riveraine à la lagune côtière de l'ouest de Cotonou. Ces localités de la mangrove du site Ramsar 1017 sont les plus dénaturées, dévorées et se situent bien sûr dans la commune de Ouidah. Ainsi les activités d'animation des sites de vente de bois et l'es travaux d'aménagement participatif des mangroves existantes se dérouleront dans les arrondissements de Djègbadji et d'Avlékété. Cependant, les activités de mis en terre et de suivi des plantations communales de bois de feu et de service avec des essences à croissance rapide seront effectuées

dans l'arrondissement de Gakpé. En somme, le présent projet sera exécuté dans les arrondissements d'Avlékété, de Djèbadji et de Gakpé dans la commune de Ouidah.

2.2. Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs du projet représentent les communautés vivant le long de la côte et la lagune côtière de la commune de Ouidah. Il s'agit plus particulièrement des femmes qui sont les principaux utilisateurs de bois de chauffe pour la production du sel. Cependant, le projet a été initié dans le souci de restaurer la mangrove très fortement coupée afin de contribuer à la réduction des effets néfastes des changements climatiques et l'amélioration de la sécurité alimentaire pour les populations urbaines et périurbaines du sud Bénin. Lors des réalisations des activités du projet (aménagement de la mangrove, installation des plantations de bois énergie et animation de marché de bois) plus 1000 personnes auront à améliorer leurs sources de revenus par la main d'œuvre. La mairie et le secteur forestier de Pahou représentent aussi des principaux bénéficiaires du projet à travers les taxes et bénéfices de vente de bois dans le marché.

2.3. Potentiels effets ou impacts du projet

La restauration de la mangrove suite aux actions du projet aura des impacts très positifs sur l'amélioration des risques climatiques, la multiplication et le suivi des organismes aquatiques, la disponibilité et la diversité des ressources alimentaires aux populations. Le marché de bois permettra aux femmes de disposer à tout moment de ressources pour leurs activités de saliculture, le fumage de poissons et de crevettes etc. La plantation communautaire de bois énergie (acacia et filao) et la reconstitution de la biomasse de mangrove contribueront à la séquestration de carbone nuisible et dont à la réduction des effets de serre. Elle permettra également à la conservation et la fertilisation des sols et dont l'exploitation des parcelles exploitées (système tungya) impactera beaucoup sur le rendement agricole. La commercialisation de bois de chauffe contribuera à l'amélioration de la caisse communale, et donc à la construction des infrastructures sociocommunautaires dans les zones de mangrove ou ailleurs dans la commune.

2.4. Bref diagnostic de situation

Pour rappel, le projet vise globalement à contribuer à la préservation des écosystèmes de mangrove dans la commune de Ouidah. De manière spécifique, il vise à :

- viabiliser et rendre fonctionnels quatre marchés ou points de vente de bois énergie au profit des communautés transformatrices de sel ;

- installer et entretenir 50 ha de plantation communautaire ;
- restaurer la couverture végétale des écosystèmes de mangroves.

L'outil SWOT a permis de mettre en exergue les forces, faiblesses, opportunités et menaces dans la mise en œuvre du projet.

Tableau 2 : Analyse SWOT

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Economie	-Subventions locales -Développement des activités génératrices de revenus locales -Accès aux marchés de bois	-Création de nouvelles taxes et impôts locaux	-Existence du FNEC (Fonds National pour l'Environnement et le Climat) -Financement des initiatives de développement local	-Difficulté d'accès aux financements internationaux -Globalisation de l'économie
Social	-Mobilisation des acteurs locaux -Création d'emplois -Augmentation de revenus	- Insécurité permanente - Îlots d'inapplication du projet - pluralités de logiques internes - compréhension diffuse de la notion du projet -mélange de rôles au niveau des parties prenantes	-Accompagnement et soutien de la société civile - Mobilisation sociale	-Croissance démographique
Politiques	Existence de lois sur le changement climatique et d'une politique nationale de changement climatique -	-Application des textes -Respect des engagements -Politisation du développement local - Difficulté de mise en œuvre des accords sur la biodiversité et le climat - Problème de passation de marchés	-Eligibilité du Bénin aux mécanismes financiers internationaux -Ratification des conventions internationales sur la biodiversité et le climat-	-Instabilité des idéologies démocratiques -Influence externe des systèmes démocratiques -Bipolarisation de la gouvernance mondiale -Montée du terrorisme

Environnemental	-50 ha de plantation communautaire sont installés et entretenus - La couverture végétale des écosystèmes de mangroves est restaurée	Territorialisation des documents de gouvernance environnementale et climatique -Déforestation	-Mobilisation internationales autour de la restauration et de la préservation des mangroves -Protection des espèces en voie de disparition	- suppressions des subventions - exacerbation des effets néfastes des changements climatiques
Culturel	-Existence de pratiques endogènes de préservation des mangroves - Institutionnalisation des normes, valeurs et croyances traditionnelles de protection - Protection des espèces autochtones	- Dépréciation des mœurs aux fins marchandes	- Ecotourisme ou tourisme écologique - Existence de mécanismes financiers internationaux des projets culturels de protection de l'environnement - Protection des espèces autochtones	- Non-respect des principes de sauvegarde environnementales et sociales
Technologique	- Capitalisation des savoirs et savoir-faire endogènes	- Pratiques de salinisation - Absence de vecteurs de transfert de technologie	- Transfert de technologie - Innovation technologique	-Résistance à l'utilisation des nouvelles technologies agro-alimentaires
Genre	- Organisation des femmes autour des marchés de bois	- Division sexuée des activités du projet	- Impératif catégorique de l'intégration du genre dans la mobilisation de la finance climatique	- Absence du genre comme frein à la finance verte

Source : Gnanvi A., 2023, travaux de terrain

Le diagnostic de situation à partir de l'outil SWOT aura permis de faire sortir en termes de faiblesses et de menaces les freins inhérents à la mise en œuvre du projet. En termes clairs, ils sont classés selon les domaines de l'ESPECT-GENRE :

- **Économique** : création de nouvelles taxes et impôts locaux, lenteur administrative, application des textes, respect des engagements, politisation du développement local, difficulté de mise en œuvre des accords sur la biodiversité et le climat, problème de passation de marchés

- **Social** : insécurité permanente, îlots d'inapplication du projet, pluralités de logiques internes, compréhension diffuse de la notion de la notion du projet, mélange de rôle au niveau des parties prenantes, croissance démographique
- **Politiques** : application des textes, respect des engagements, politisation du développement local, difficulté de mise en œuvre des accords sur la biodiversité et le climat, problème de passation de marchés, dépravation des mœurs aux fins marchandes
- **Environnement** : territorialisation des documents de gouvernance environnementale et climatique, déforestation
- **Culturel** : dépravation des mœurs aux fins marchandes
- **Technologie** : pratiques de salinisation, absence de vecteurs de transfert de technologie
- **Genre** : organisation des femmes autour des marchés de bois, division sexuée des activités du projet

Internes, au projet, les faiblesses sont interprétées comme des freins à la mise en œuvre du projet. Ils en constituent même les inerties. L'essentiel des obstacles sont d'ordre politique et économique.

2.5. Description de la situation

La Mairie de Ouidah organisme ayant porté ce projet vers le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) a signé une convention de financement 05 mars 2019 à l'issue de l'appel à projets 2018 du FNEC. La première tranche du financement a été mise à sa disposition le jeudi 14 mars 2019 pour démarrer la mise en œuvre des activités du projet.

Après dix (10) mois de mise en œuvre, précisément en décembre 2019, quelques goulots d'étranglement ont été notés et ont entravé la mise en œuvre de ce projet en cours de financement. L'une de ces difficultés est le blocage du processus de passation de marchés pour recruter le prestataire qui doit livrer les intrants (bois énergie) sur les quatre (04) marchés ruraux déjà construits. Le bois énergie est au profit des femmes qui transforment le sel à Ouidah afin de réduire leur pression sur la coupe anarchique des mangroves. Et pour atteindre cet objectif, 50 ha de plantation d'acacia (plantes à croissance rapide servant de bois énergie) ont été installées à Gakpé un arrondissement de Ouidah. En attendant la maturité de cette plantation, une partie des ressources du projet devra servir à alimenter les marchés de vente de bois énergie au profit de cette communauté de femme. Les subventions transférées par le FNEC à la Mairie de Ouidah, dorment depuis deux ans à la recette perception et n'attendent que l'aboutissement du processus de passation de marché pour être consommée.

Malgré les interactions et l'appui du Préfet de l'Atlantique les marchés de bois de feu ne sont pas rendus fonctionnelles. Or, la mise en place des marchés de bois de feu au profit des femmes transformatrices du sel constitue la deuxième plus grande activité après le reboisement de 50 hectares de terres avec l'acacia à GANKPE. En outre, on note une certaine désacralisation des écosystèmes de mangroves par le bafouement des principes de conservation des forêts.

Ces principes s'inscrivent dans la gestion durable de l'écosystème. Elle consistait fondamentalement en la régulation de l'accès à la ressource et à sa sacralisation lorsque l'ensemble de la communauté constata une mauvaise exploitation.

À l'instar de toutes les zones humides de Ouidah, la régulation de l'accès à la mangrove était assurée par la divinité zangbéto. D'autres divinités comme Avlékété en assurent également la surveillance et le contrôle. C'est au nom de cette proximité religieuse que les acteurs ordonnaient quand et comment il faut extraire les palétuviers de la mangrove. Dès lors aucune pratique religieuse ne peut avoir lieu sans leur consentement. C'est au nom de celle-ci qu'est annoncé aussi bien la fermeture et l'accès sur le site.

2.6. Pratiques économiques et sociales

La présence des mangroves assure à Ouidah est une source économique. En ce sens, les Activités Génératrices de revenus menées autour d'elles par les femmes permettent à ces dernières de faire face aux différents besoins : la subsistance, les soins de santé, la scolarité des enfants, etc. De même, le projet est porteur de nombreux emplois directs et indirects. Cependant, la division sexuée des activités du projet n'arrange guère une réelle participation des femmes selon l'approche genre recommandée à son élaboration. Par conséquent, les profits sont plus au masculin de par les usages sociaux que les acteurs font de la mangrove dans plusieurs activités locales comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Détail sur les activités génératrices de revenus autour de la mangrove

N°	Activités et pratiques humaines	Usages sociaux de la mangrove
01	Saliculture	Bois de palétuviers pour la cuisson rapide du sel, fabrication de dispositif de filtrage
02	Commerce de bois	Vente de palétuviers
03	Recherche/coupe de bois	Cuisson des repars ; planches, poteaux, et traverses dans la construction des maisons et paillotes ; fumage de poissons
04	Pêche continentale	Reproduction des poissons, fabrication de navettes

Source : Gnanvi A., 2023, travaux de terrain



3. Discussion

Cette recherche sur les tendances lourdes à l'objectivation du projet de gestion durable des mangroves montre bien les enjeux qui découlent de la préservation des zones humides. L'atteinte des engagements est prise dans l'étau bicéphale de deux facteurs : les faiblesses et menaces. Ceux-ci constituent des tendances lourdes à la gestion durable du projet. Les Etudes Nationales de perspective à Long terme, Bénin Alafia 2025 la définit comme tout mouvement affectant sur une longue période un phénomène dont l'infléchissement est très lent dans la période étudiée. En ce sens, elle comporte souvent des éléments d'inertie mais qui peuvent parfois faire l'objet d'inflexion. (NLTPS-Bénin Alafia 2025 : 197).

En effet, la diversité biologique en milieu humide rural est généralement confrontée à des pressions démographiques et foncières telles que l'étalement, les conflits entre l'homme et la nature, la déforestation, l'accumulation de déchets solides, et liquides, fragmentation de l'habitat, des incendies en zones périurbaines (T. Trzyna, 2014 : 6). Ces pressions démographiques présentent de nombreuses conséquences pour la conservation de l'environnement en général et en particulier pour les aires protégées du pays (N. Sako et al. 2013 : 5)

Les riverains de ces sites s'identifient par leur culture dont ils expriment la sauvegarde à travers le sentiment d'attachement qu'ils présentent comme leur terre d'appartenance. Ils sont attachés à leurs terres qui constituent pour eux, un repère culturel. L'analyse des connaissances des populations riveraines autochtones et les activités de transformation auxquelles ils sont identifiés révèlent principalement trois aspects. D'abord, l'on note les connaissances liées aux cultes et rituels, ensuite celles relatives à l'histoire d'appartenance culturelle, et enfin la perte d'accès aux ressources naturelles et la problématique de la rémunération. Ceci interpelle l'approche participative des acteurs au projet de développement communautaire ou local. Deux aspects sont indispensables à la bonne marche de la gestion participative. Il s'agit notamment de la communication et de la valorisation économique (création d'activités génératrices de revenus pour les populations). Ensuite, au niveau du site, si la communication est plus ou moins effective, les activités génératrices de revenus quant à elles existent et sont menées en l'occurrence par les femmes. Cette position s'inscrit effectivement dans celui de Y.C Akoué et al. (2017 : 188) qui sont corroborer par L. Sauvé. (1997 : 173), qui propose l'éducation environnementale alors que A. Diemer. (2013, p. 6) c'est plutôt l'éducation au développement durable. Selon lui, l'environnement ne constitue qu'un pilier du développement durable alors que les valeurs éducatives doivent pouvoir intégrer à la fois des dimensions économiques, écologiques et culturelles.

Conclusion

Au regard de l'analyse diagnostique et du repérage des tendances lourdes à l'objectivation de la gestion durable des mangroves, il apparaît que les facteurs fondateurs de la durabilité des initiatives de restauration et de conservation de cet écosystème reposent sur le cadre institutionnel de mise en œuvre du projet, le cadre de coordination, la transversalité des pratiques, l'approche participative et le renforcement des capacités. Ces différents facteurs renvoient à des significations précises. Le cadre de coordination requiert l'idée selon laquelle face à une multiplicité d'acteurs, la coordination est appelée à s'opérer à travers des instruments/outils. Le cadre institutionnel, quant à lui, renvoie à un fonctionnement basé sur des instances ou organes de décision appropriés, des règles de procédure clairement définies, la représentativité et la qualification des représentants.

En ce qui concerne la transversalité des pratiques, l'on note qu'en raison du caractère interdépendant et complémentaire des secteurs d'activités, la problématique de gestion des mangroves doit être appréhendée dans une approche globale ou transversale. Il s'agit d'une approche participative pour rendre compte de l'efficacité des politiques publiques dans une démarche d'ouverture aux acteurs concernés. Cela nécessite, par ailleurs, le renforcement des capacités de ces derniers à travers des formations appropriées. Car, la conduite des activités publiques n'est pas donnée. Elle recommande donc, pour éviter les biais de mesure, la transparence en ce qui concerne la collecte des données, leur archivage et une stratégie d'informations et de communication.

Références bibliographiques

AKOUE YAO Claude, ADAMAN Sinan, ZON DEHENOUIN Alphonse, 2011, « Parc national du Banco, un patrimoine entre destruction et conservation : Réalité et enjeux d'une gestion durable », *European Scientific Journal*, Vol.13, p.182-195

BENIN-PNUD, 2000, *Etudes Nationales de Perspectives de Développement BENIN 2025-ALAFIA*, Cotonou, p.197

CAMPENHOUDT Luc Van, MARQUET Jacques, QUIVY Raymond, 2017, *Manuel de recherches en sciences sociales*, 5^e édition, Dunod, Paris, 383 p.

DIEMER Arnaud, 2017, « L'éducation systémique, une réponse aux défis posés par le développement durable », *Éducation relative à l'environnement*, Vol 11, 2014, p.1-17.



DIN Ndongo, BLASCO François, 1998, « Mangroves du Cameroun, statut écologique et déforestation », *Géosciences au Cameroun*, (Eds.) J.P. Vicat, P. Bilong, Cameroun, Yaoundé, Presses Univ., p.15-22

DUDLEY Nigel (Éditeur), 2008, *Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées*, Gland, Suisse : UICN, p.24

NAKOUZI Serge, ADANGUIDI Jean, PADONOU Elie, QUENUM Isaac Arnaud, FANTODJI Léon, 2018, *Guide pratique de production et de plantation des espèces de mangrove au Bénin*, FAO, 52 p.

NCHOUTPOUEN Chouaibou, ASSENG ZE Armand, MOUDINGO Jean Hude, MALOUEKI Lucien, 2017, « Rapport final du forum sous-régional sur la gestion communautaire des écosystèmes de mangroves en Afrique centrale : enjeux et perspectives », Douala 14-16 Juin 2017, (Eds). COMIFAC, Yaoundé – Cameroun, 70 p.

PLANE Jean-Michel, 2015, « Les théories de la contingence », *Théories du leadership*, EMS Editions, p.73-98

POISSON Julien, 2009, *Impact de la gestion participative sur l'efficacité de conservation dans les parcs nationaux des pays sous-développés*, Sherbrooke, Editions Francophones Universitaires d'Afrique 273 Québec, Canada, Mémoire de maîtrise 121 p.

Projet de facilitation d'engagements pour la biodiversité au Bénin (BIODEV2030) : Evaluation et hiérarchisation des menaces portant sur la biodiversité au Bénin, LEA, IUCN, p.19

République de Côte d'Ivoire, OIPR, 2018, *Surveillance des parcs nationaux et réserves naturelles de Côte d'Ivoire : manuel d'exécution 2018-2022*, OIPR, Abidjan, 61 p.

SAKO Nakouma, BELTRANDO Gérard, ATTA Koffi Lazare, N'DA Hyppolite Dibi, BROU Télésphore, 2013, « Dynamique forestière et pression urbaine dans le Parc national du Banco (Abidjan, Côte d'Ivoire) », *VertigO*,13(2), p.5

SAUVE Lucie, 1997, « L'approche critique en éducation relative à l'environnement : origines théoriques et applications à la formation des enseignants », *Revue des sciences de l'éducation*,

SINSIN Brice, TOYI Mireille, DJAGOUN Sylvestre Chabi, ASSOGBADJO Achille, 2021,



TED Trzyna, 2014, « Aires protégées urbaines : Les profils et lignes directrices pour de meilleures pratiques », *Série sur les lignes directrices pour de meilleures pratiques pour les aires protégées*, N° 22, Gland, IUCN, 128 p.

UICN, 2008, *lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées*, Gland, Suisse : UICN, p.24, Vol 23, N°1 p.169-187

ZAKARI ALLOU Nawal, ZANNOU Afio, ADEBI Yasmina, BIAOU Gauthier, 2016, « Perception de la dynamique des revenus et efficacité de la gestion des forêts de mangrove de la lagune côtière du Sud », *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB)*, N°79, Juin 2016, p.20-25.